



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

## Mon espace santé : comment fonctionne le nouveau service public numérique en santé ?



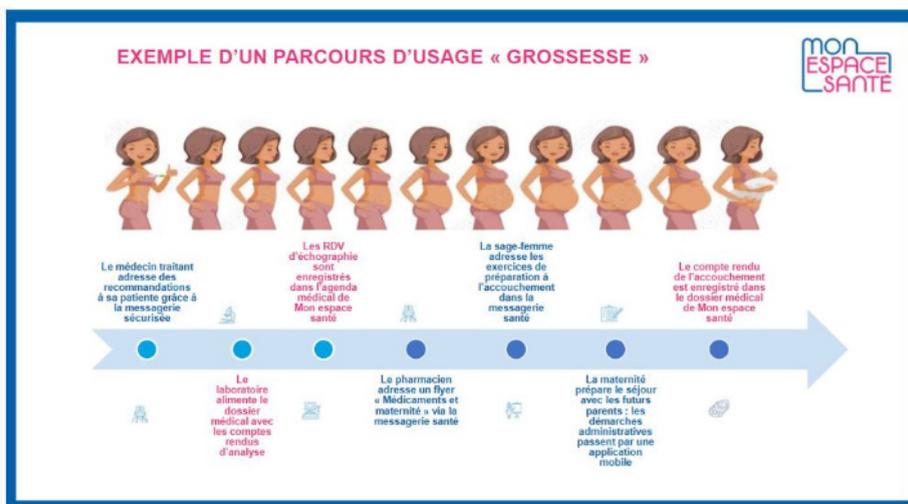
Depuis lundi, la Caisse Générale de Sécurité Sociale envoie les courriers de connexion à ses usagers. Ceux-ci peuvent désormais trouver au même endroit leur Dossier Médical Partagé, leur messagerie sécurisée de santé, et bientôt leur agenda de santé ainsi qu'un catalogue de services et d'applications.

### Mon espace santé : qu'est-ce que c'est ?

Mon espace santé est le nouveau service public numérique et gratuit en santé. L'espace santé de chaque personne regroupe au même endroit :

- Le dossier médical partagé (DMP) sur lequel les professionnels de santé et les usagers peuvent déposer les résultats d'examen, les bilans de santé, les diagnostics...
- Une messagerie de santé qui permettra aux professionnels de santé de communiquer avec leurs patients en toute confidentialité
- Un agenda de santé qui sera activé dans le courant de l'année
- Un catalogue d'applications et de services, également attendu courant 2022.
- Les espaces santé des enfants de moins de 16 ans sont hébergés sur les espaces santé de leurs ayants-droits.

Le graphique ci-dessous montre ainsi comment les différentes fonctionnalités de Mon espace santé peuvent être utilisées au cours d'une grossesse.



### Comment l'activer ?



Il suffit de se rendre sur <https://www.monespacesante.fr>. Depuis lundi, la Caisse Générale de Sécurité Sociale envoie des identifiants de connexion à ses usagers, a annoncé Thierry Joseph, directeur maladie et relations clients de la CGSS, jeudi lors d'une conférence de presse. Les usagers peuvent dès lors activer leur espace santé. Ils peuvent aussi se rendre directement sur le site et de l'activer sans attendre la réception de ses identifiants. Ils ont aussi le choix de refuser l'activation. Si dans les six semaines, c'est-à-dire avant le 9 mai, ils ne l'ont pas refusé, l'activation sera automatique. Passé cette date, il sera toujours possible de changer d'avis : activer son espace santé après avoir d'abord refusé ou désactiver son espace santé après l'avoir activé.

### Comment se faire aider ?

Outre les réponses que vous pourrez leur apporter en tant que professionnels de santé, les usagers pourront se faire accompagner en contactant le **3422**. Ce support national est accessible depuis la Guyane. Un réseau d'ambassadeurs et de conseillers numériques sera également constitué dans le courant de l'année. Enfin, en Guyane, « travaille avec [les 11 entités – 15 à partir d'avril](#) – du réseau France Services », précise Thierry Joseph.

Vos patients peuvent également consulter les pages consacrées à Mon espace santé de [l'Assurance maladie](#) et de [France assos santé](#).

### Qui pourra accéder à mon espace santé ?

L'accès à son propre espace santé est soumis à une connexion forte : un identifiant, un mot de passe puis un code reçu sur le téléphone. Le but est d'éviter les accès malveillants. En cas d'inactivité pendant un certain temps, Mon espace santé se déconnecte automatiquement.

L'utilisateur choisit ensuite quels professionnels de santé peuvent accéder à son espace santé : son médecin traitant, les spécialistes qu'il consulte... Dans un premier temps, les mises à jour des logiciels métiers des professionnels de santé se sont concentrées sur les médecins, les pharmaciens, les radiologues et les biologistes. Le tour des infirmiers et des masseurs-kinésithérapeutes arrivera prochainement. A terme, l'utilisateur pourra autoriser l'accès à tous les acteurs de son parcours de soins. Un professionnel à qui l'utilisateur n'a pas donné l'accès pour déposer des documents dans son espace santé, mais ne pourra pas voir ni consulter les documents qui s'y trouvent déjà.

En cas d'urgence – par exemple si un patient inconscient arrive aux urgences – les professionnels de santé qui le prennent en charge pourront accéder à son espace santé en mode « bris de glace » afin, par exemple, de vérifier les allergies du patient. Toute connexion et toute activité sur l'espace santé d'une personne sera archivée et pourra être retrouvée directement sur le site internet. Le ministère des Solidarités et de la Santé, les mutuelles et l'Assurance maladie n'ont pas accès à l'espace santé des usagers, a précisé Zéty Billard, cheffe de pôle e-santé à l'Agence Régionale de Santé, au cours de la même conférence de presse.

### Que peuvent déposer les professionnels de santé ?

Les professionnels de santé peuvent déposer tous les documents utiles à leurs patients, y compris médicaux : ordonnances, synthèses, compte-rendu d'hospitalisation, résultats biologiques... Il est aussi possible de mentionner les traitements et les allergies du patient.

Dès lors que l'agenda de santé sera activé, il sera aussi possible d'y renseigner les rendez-vous. La messagerie sécurisée de santé permet aussi d'entrer en contact avec son patient sur des sujets médicaux. Les discussions ne peuvent être initiées que par le professionnel de santé, précise Zéty Billard : « Elle ne peut pas servir à un usager pour poser une question lambda à un professionnel de santé. »

Pour faciliter l'alimentation du dossier médical partagé du patient, des ponts sont créés entre Mon espace santé et les dernières mises à jour des logiciels métiers de professionnels de santé, ainsi qu'avec le dossier patient informatisé (DPI), en cours de déploiement dans les établissements de santé de Guyane. En Guyane, le laboratoire Eurofins dépose déjà les comptes-rendus d'analyses dans l'espace santé de ses patients, indique Zéty Billard.

### Comment les professionnels de santé sont-ils aidés ? Attention à la date limite du 15 juillet !

Les logiciels métiers des professionnels de santé doivent être compatibles avec Mon espace santé. C'est la raison pour laquelle l'État investit massivement pour amener vos fournisseurs de logiciels à mettre à jour vos logiciels. Pour les libéraux souhaitant bénéficier de la nouvelle version de leur logiciel, il suffit de passer commande auprès de l'éditeur de son choix. Celui-ci s'occupe de tout. Généralement, vous avez jusqu'au 15 juillet 2022 pour passer commande et jusqu'au 15 octobre pour mettre à jour votre logiciel. En 2023 l'utilisation d'un logiciel référencé Ségur devient un prérequis conditionnant le versement de l'intégralité du forfait structure. Les conseillers informatiques des services de la CGSS et les chargés d'appui du [GCS Guyasis](#) pourront vous accompagner dans cette démarche.

En Guyane, tous les établissements de santé peuvent s'équiper de logiciels interopérables avec Mon espace santé. L'Agence Régionale de Santé les accompagne dans cette démarche grâce à un budget global de 620 694 euros pour la région.

Le Ségur numérique, doté de 2 milliards d'euros, alloue 600 millions d'euros au niveau national pour le secteur médico-social et social, afin d'accélérer la transformation numérique du secteur et améliorer la qualité des systèmes d'information déployés dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux. L'ARS Guyane et son opérateur de la e-santé, le GCS Guyasis, accompagnent les structures de la région à travers le programme ESMS numérique.

### Par quoi commencer ?

En tant que professionnels de santé, n'hésitez pas à ouvrir sans attendre votre propre Espace Numérique de Santé ! Vous verrez comment votre espace personnel fonctionne et vous pourrez plus facilement en comprendre l'intérêt.

Et si vous utilisez un logiciel, dépêchez-vous de demander à votre éditeur si ce logiciel est compatible. Si vous devez installer une mise à jour, ou acquérir un nouveau logiciel compatible, vous devez avoir passé commande avant le 15 juillet pour être aidé financièrement.



mon  
ESPACE  
SANTÉ

Retrouver des  
données de santé ?  
C'est facile avec  
**Mon espace santé !**

*Une révolution tout aussi importante  
que la Carte Vitale !*

## CHIFFRES

### Vaccinations

- ◆ **655** vaccinations en 7 jours, du 19 au 25 mars 2022
- ◆ **40,9 %** des Guyanais de plus de 12 ans sont complètement vaccinés



Pour vous faire vacciner, vous pouvez prendre rendez-vous en ligne dans les centres de vaccination de [Cayenne](#), [Kourou](#) ou [Saint-Laurent du Maroni](#), ou pour prendre rendez-vous en pharmacie ou chez un médecin de ville : [sante.fr](http://sante.fr)



- ◆ **78 848** cas confirmés (+ **401** en une semaine) au 28 mars 2022
- ◆ **15** patients (- **1**) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **3** patients (=) en réanimation
- ◆ **393** décès (-**1**, suite à une erreur de décompte constatée par Santé publique France) en milieu hospitalier

#### A nos frontières :



- ◆ **160 329** cas cumulés (+ **64** en 1 semaine) et **2 124** décès (+**4**) dans l'Amapá au 28 mars 2022
- ◆ **7 272** cas positifs (=), **53** décès (=) à Oiapoque



- ◆ **79 155** cas cumulés (+**209** en 7 jours) au 28 mars 2022
- ◆ **2** (-**4**) patients hospitalisés
- ◆ **0**(=) patient en soins intensifs
- ◆ **1 324** (+**2**) décès

## EN BREF

### ◆ Un questionnaire sur l'impact psycho-sociétal de la crise Covid-19 en Guyane



La journée scientifique Covid et société aux Antilles-Guyane s'est déroulée vendredi, sur le campus de Troubiran, à Cayenne. Certaines des présentations seront bientôt mises en ligne. Nous vous le ferons savoir.

Parmi celles-ci, Frédérique Groene, psychologue clinicienne, a présenté le projet de recherche TEP-Cov, porté par l'université de Guyane et son laboratoire

Minea (Migrations, interculturalité et éducation en Amazonie). Il ambitionne de déterminer « comment la crise Covid-19 a impacté la Guyane au niveau psycho-sociétal ».

Vous pouvez y participer en répondant au questionnaire en ligne:

[Répondez au questionnaire en ligne ICI](#)

En une quinzaine de minutes, les participants répondront à des questions sur leurs conditions de vie, leur ressenti pendant la crise, les mesures de lutte contre l'épidémie, leur niveau de confiance, les acteurs de la crise, la qualité de vie en Guyane, l'impact de la crise sur leur quotidien, l'Éducation nationale, leurs sentiments, leur activité sexuelle, leurs consommations...

« Beaucoup de manifestations psycho-émotionnelles ou sociétales étaient déjà connues lors de précédentes épidémies : protection du commerce et de l'économie, émergence de politique de santé et de nouvelles pratiques, résurgences de troubles politiques. Ce sont des choses qui étaient attendues quand on fait un peu d'anthropologie médicale », souligne Frédérique Groene. Outre le questionnaire en ligne, auquel un peu plus de 400 personnes avaient déjà répondu vendredi, les chercheurs mèneront des entretiens dans deux villages où ont émergé les premiers clusters en Guyane : Cécilia à Matoury et Tonka à Grand-Santi.

### ◆ Horaires du drive de l'aéroport

A compter de vendredi, le drive Biosoleil de l'aéroport Félix-



Eboué, à Matoury, effectuera uniquement des tests antigéniques. Il sera ouvert aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : de 14h30 à 17h30 ;
- Le samedi de 10 heures à 13 heures ;
- Le dimanche de 8 heures à 11 heures.

#### ♦ La grippe semble marquer le pas



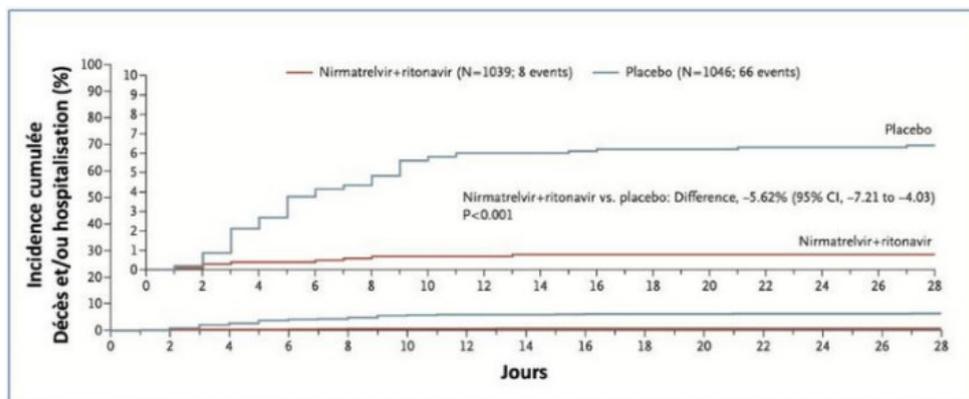
Au cours des deux dernières semaines, la plupart des indicateurs de la grippe ont été orientés à la baisse, constate Santé publique France, dans un point épidémiologique. Seules les consultations pour infection respiratoire aiguë en médecine de ville marquent une « stabilité, voire légère augmentation ». Une hausse légère a été ressentie dans les centres délocalisés de prévention et de soins du Maroni. Pour le reste, SpF note :

- Une diminution des passages aux urgences pour syndrome grippal et de la part des passages suivis d'hospitalisations faible ;
- Un taux de positivité en médecine de ville en baisse. Seuls 17 tests ont été réalisés en médecine de ville au cours de ces deux semaines ;
- Aucun nouveau cas grave n'a été admis en réanimation.

Le virus A/H3N2 est majoritaire. Le virus A/H1N1pdm09 est également présent sur le territoire.

#### En un coup d'oeil

Le laboratoire Pfizer a publié son essai clinique sur le Paxlovid, l'antiviral disponible en Guyane, dans le [New England Journal of Medicine](#), cité dans la [newsletter du Pr Frédéric Adnet](#). Les chercheurs ont comparé les décès et les hospitalisations à 28 jours chez 1 126 patients ayant reçu un placebo et 1 120 autres ayant reçu le Paxlovid deux fois par jour pendant cinq jours. Dans les deux groupes les patients étaient non vaccinés contre le Covid-19, non hospitalisés et à risque de forme grave. Son efficacité a été calculée à 88,9 % si le traitement était institué dans les trois jours suivants l'apparition des symptômes, et à 87,8 % s'il était institué dans les cinq jours. Treize décès ont été enregistrés, tous dans le groupe placebo. Aucun effet indésirable n'a été constaté. Vous pouvez retrouver [des Réponses rapides sur le Paxlovid](#) sur le site de la Haute Autorité de santé.



**Schéma :** évolution temporelle de l'évènement décès et/ou hospitalisation entre un groupe de patients à risque COVID-19+ recevant le Paxlovid® dans les 5 premiers jours après les premiers symptômes (rouge) et un groupe placebo (bleu). Il y avait une diminution significative de l'incidence de cet évènement dans le groupe traité.

#### Infos

Pour votre exercice

► **Ce que l'épidémie de Covid-19 nous apprend sur la transmission de... la dengue**

Dans le monde, en 2020, première année de l'épidémie de Covid-19, il y aurait eu... 720 000 cas de dengue en moins



que prévu. Tel est le constat de chercheurs qui publient, [dans le Lancet](#), un article sur les effets du Covid-19 sur la dengue. « Nous avons trouvé des avantages nets vraiment inattendus des restrictions Covid qui vont nous aider à mieux combattre la dengue à l'avenir », a déclaré le premier auteur de l'étude, cité par le [New York Times](#) (article payant).

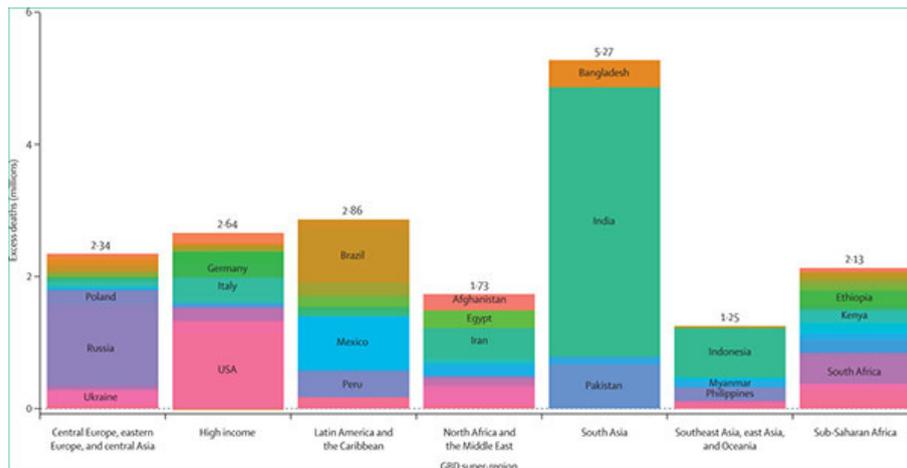
Les chercheurs s'étaient pourtant attendus à une explosion des cas de dengue, en raison de la concentration des moyens de santé publique sur le Covid-19. Pourtant, dans 19 des 23 pays qu'ils ont étudiés – en Amérique latine et en Asie du sud-est – la dengue a reculé. Cette baisse n'est due ni à des changements climatiques, ni à la diminution des rapports sur la dengue par les organismes de santé publique, ni à un sous-dépistage (le taux de létalité n'était pas en hausse). Ils concluent que la grave perturbation des mouvements de population est une explication plausible.

Selon les auteurs, « la fermeture des écoles et la diminution des déplacements non résidentiels ont la plus forte association avec la réduction du risque de dengue (...) Comprendre où la transmission de la dengue se produit dans différents environnements (par exemple, à la maison, sur le lieu de travail ou à l'école) reste une lacune majeure dans les connaissances. » Ils soulignent que concentrer la lutte contre les moustiques sur les foyers des personnes infectées n'est pas forcément la stratégie la plus efficace. « Ces résultats suggèrent qu'il faut mettre davantage l'accent sur le contrôle de la dengue dans les lieux publics, et dans les écoles en particulier. »



### Pour vos patients

#### ► Dans le monde, le Covid-19 aurait provoqué trois fois plus de décès que ceux diagnostiqués



Dans le monde, le bilan officiel de la pandémie de Covid-19 est de 5,9 millions de décès. Il s'agit des décès de personnes testées positives au Covid-19. Une étude américaine, [publiée dans le Lancet](#) la semaine dernière et analysée dans [Le Monde](#) (accès payant), révèle qu'en les comptabilisant pays par pays, il y a eu en 2020 et 2021 18,2 millions de décès de plus que ce qui était attendu sur la base des années précédentes. Les auteurs ont en outre pris soins de retirer les décès liés à la canicule de 2020 en Europe. S'il est impossible de déterminer la part des décès supplémentaires directement liés au Covid-19 (cas non diagnostiqués) et la part de ceux liés à ses conséquences (difficulté d'accès aux soins, perturbation de l'économie...), l'impact n'en demeure pas moins considérables.

En France, 122 000 décès ont été enregistrés. Il y en aurait eu 155 000 en réalité. Malheureusement, les auteurs ne fournissent pas de données régionales contrairement à d'autres pays. Dans d'autres pays, l'écart entre les décès attribués au Covid-19 et l'excès de mortalité est nettement plus important :

- Au Suriname : 1 190 décès enregistrés en 2020 et 2021 mais 2 590 décès excédentaires au total ;
- Guyana : 1 050 et 2 690
- Brésil : 6190 000 et 792 000
- Amapá : 2 020 et 3 370
- Venezuela : 5 430 et 164 000, soit trente fois plus que ceux effectivement comptabilisés
- Haïti : 766 et 27 900, soit 36 fois plus.

Les taux de surmortalité les plus élevés concernent l'Amérique andine, l'Europe de l'est et l'Europe centrale, l'Afrique subsaharienne méridionale et l'Amérique centrale. En Asie du sud, on compte 9,5 fois plus de décès excédentaires que de décès attribués au Covid-19 ; en Afrique subsaharienne, 14,2 fois plus. L'Inde, les États-Unis, la Russie, le Mexique, le Brésil, l'Indonésie et le Pakistan pèsent pour plus de la moitié de la surmortalité mondiale enregistrée en 2020 et 2021 (ci-dessous), l'excès de mortalité enregistré en 2020 et 2021, par région et par pays les plus touchés).

### Le message du jour



Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

#### Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)